



## Commission juridique et technique

Distr. générale  
2 février 2016  
Français  
Original : anglais

**Vingt-deuxième session**  
Kingston (Jamaïque)  
11-22 juillet 2016

### **État des contrats d'exploration dans la Zone**

#### **Rapport du Secrétaire général**

1. Le présent rapport fait le point de l'état des contrats d'exploration dans la Zone depuis la dernière réunion en date de la Commission juridique et technique, tenue en juillet 2015. Ces contrats portent actuellement sur chacun des trois types de ressources minérales dont la prospection et l'exploration sont réglementées par des textes adoptés par l'Autorité internationale des fonds marins, à savoir les nodules polymétalliques, les sulfures polymétalliques et les encroûtements cobaltifères de ferromanganèse. Le rapport contient aussi des informations sur l'état d'avancement de l'application de la décision adoptée par l'Assemblée le 25 juillet 2013, qui institue une participation aux frais généraux d'administration et de supervision des contrats d'exploration. Il a été établi sur la base des informations disponibles au 31 janvier 2016.

#### **I. État des contrats d'exploration**

2. Au 31 janvier 2016, 23 contrats d'exploration étaient en vigueur (14 concernant les nodules polymétalliques, 5 concernant les sulfures polymétalliques et 4 concernant les encroûtements cobaltifères de ferromanganèse). On trouvera à l'annexe I du présent rapport une liste complète des contrats en vigueur, assortie de précisions concernant le contractant, le cas échéant l'État ayant patronné le projet, l'emplacement général de la zone d'exploration et les dates d'entrée en vigueur et d'expiration du contrat.

3. Depuis la vingt et unième session de la Commission, tenue en juillet 2015, un nouveau contrat a été conclu. Le 9 novembre 2015, un contrat relatif à l'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse a été signé à Brasilia avec la société Companhia de Pesquisa de Recursos Minerais S. A.

4. Trois plans de travail relatif à l'exploration, que le Conseil a approuvé à sa vingtième session, étant sur le point d'être achevés, il est prévu que les contrats d'exploration correspondants seront signés avant la vingt-deuxième session de la Commission, qui se tiendra en juillet 2016. Il s'agit des contrats d'exploration de



nodules polymétalliques devant être signés avec les sociétés UK Seabed Resources Ltd. et Cook Islands Investment Corporation et du contrat d'exploration de sulfures polymétalliques devant être signé avec le Gouvernement indien.

5. En ce qui concerne le plan de travail relatif à l'exploration présenté par la société China Minmetals Corporation et approuvé par le Conseil à sa vingt et unième session, on prévoit que le contrat sera signé en 2016.

6. Six contrats relatifs à l'exploration des nodules polymétalliques expireront en 2016. Il s'agit des contrats conclus avec Interoceanmetal Joint Organization, Yuzhmorgeologiya, le Gouvernement de la République de Corée, China Ocean Mineral Resources Research and Development Association, Deep Ocean Resources Development Co. Ltd. et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer. Au 16 décembre 2015, chacun de ces contractants avait demandé une prorogation de cinq ans de son contrat. L'examen de ces demandes de prorogation est inscrit à l'ordre du jour de la Commission (voir ISBA/22/LTC/2).

## **II. État d'avancement des consultations relatives à l'application de la décision ISBA/19/A/12**

7. Par sa décision du 25 juillet 2013 (ISBA/19/A/12), l'Assemblée a institué une participation fixe aux frais généraux s'élevant à 47 000 dollars, que chacun des contractants devra acquitter au 31 mars de chaque année afin de couvrir les frais d'administration et de supervision du contrat le concernant. En exécution de cette décision, deux nouvelles clauses (articles 10.5 et 10.6) sont ajoutées aux clauses types des contrats d'exploration. La décision prévoit une date d'entrée en vigueur (le 25 juillet 2013) et comporte des dispositions spéciales s'appliquant aux contrats déjà conclus, aux contrats en attente de signature et aux demandes approuvées qui ont été présentées avant le 25 juillet 2013.

### **A. Demandes présentées après le 25 juillet 2013**

8. La décision de l'Assemblée prend effet à compter de la date de son adoption, à savoir le 25 juillet 2013, ce qui signifie que les clauses types 10.5 et 10.6 s'appliquent automatiquement à tout contrat conclu par suite d'une demande d'approbation d'un plan de travail relatif à l'exploration présentée après cette date.

### **B. Contrats en vigueur**

9. S'agissant des contrats d'exploration déjà en vigueur au 25 juillet 2013, l'Assemblée a demandé au Secrétaire général de consulter chacun des contractants en vue de les modifier, en application de l'article 24.2 des clauses types, pour y ajouter les clauses types 10.5 et 10.6. Ces consultations sont en cours et on trouvera à l'annexe II du présent rapport un récapitulatif de leur état d'avancement. Dans le cas des contrats qui viennent à expiration, les clauses types 10.5 et 10.6 s'appliquent, le cas échéant, à leur prorogation.

### **C. Demandes présentées avant le 25 juillet 2013**

10. Sur les sept demandes que le Conseil a approuvées à sa vingtième session, tenue en juillet 2014, quatre avaient été présentées avant le 25 juillet 2013. Il s'agit des demandes du Ministère des ressources naturelles et de l'environnement de la Fédération de Russie (présentée le 6 février 2013), de UK Seabed Resources Ltd (présentée le 8 février 2013), du Gouvernement indien (présentée le 26 mars 2013) et de Ocean Mineral Singapore Pte Ltd (présentée le 19 avril 2013). Le Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement et Ocean Mineral Singapore Pte Ltd. ont accepté d'ajouter les nouvelles clauses types à leurs contrats respectifs. Des consultations à ce sujet sont en cours avec UK Seabed Resources Ltd. et le Gouvernement indien. Les deux clauses en question figurent également dans les contrats d'exploration conclus avec l'IFREMER (sulfures polymétalliques) et avec Marawa Research and Exploration Ltd. (nodules polymétalliques), dont les demandes avaient été présentées le 23 et le 30 mai 2012, respectivement).

### **III. Recommandation**

11. La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.

## Annexe I

### Liste des contrats d'exploration

#### A. Contrats d'exploration des nodules polymétalliques

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1 Organisation mixte Interoceanmetal	29 mars 2001	Bulgarie, Cuba, Fédération de Russie, Pologne, République tchèque et Slovaquie	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	28 mars 2016
2 Yuzhmorgeologiya	29 mars 2001	Fédération de Russie	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	28 mars 2016
3 Gouvernement de la République de Corée	27 avril 2001	–	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	26 avril 2016
4 Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	22 mai 2001	Chine	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	21 mai 2016
5 Deep Ocean Resources Development Co. Ltd.	20 juin 2001	Japon	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	19 juin 2016
6 Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	20 juin 2001	France	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	19 juin 2016
7 Gouvernement indien	25 mars 2002	–	Bassin central de l'océan Indien	24 mars 2017
8 Institut fédéral allemand des géosciences et des ressources naturelles	19 juillet 2006	Allemagne	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	18 juillet 2021
9 Nauru Ocean Resources Inc.	22 juillet 2011	Nauru	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	21 juillet 2026
10 Tonga Offshore Mining Limited	11 janvier 2012	Tonga	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	10 janvier 2027
11 Global Sea Mineral Resources NV	14 janvier 2013	Belgique	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	13 janvier 2028

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
12 UK Seabed Resources Ltd.	8 février 2013	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	7 février 2028
13 Marawa Research and Exploration Ltd.	19 janvier 2015	Kiribati	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	18 janvier 2030
14 Ocean Mineral Singapore Pte Ltd.	Signé à Kingston le 15 janvier 2015 et à Singapour le 22 janvier 2015	Singapour	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	21 janvier 2030
15 UK Seabed Resources Ltd.	En attente de signature	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	–
16 Cook Islands Investment Corporation	En attente de signature	Îles Cook	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	–
17 China Minmetals Corporation	En attente de signature	Chine	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	–

## B. Contrats d'exploration de sulfures polymétalliques

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1 Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	18 novembre 2011	Chine	Dorsale sud-ouest indienne	17 novembre 2026
2 Gouvernement de la Fédération de Russie	29 octobre 2012	–	Dorsale médio-atlantique	28 octobre 2027
3 Gouvernement de la République de Corée	24 juin 2014	–	Dorsale centrale indienne	23 juin 2029
4 Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	18 novembre 2014	France	Dorsale médio-atlantique	17 novembre 2029
5 Gouvernement indien	En attente de signature	–	Dorsale indienne	–

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
6 Institut fédéral allemand des géosciences et des ressources naturelles	6 mai 2015	Allemagne	Dorsale centrale indienne et dorsale sud-est indienne	5 mai 2030

### **C. Contrats d'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse**

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1 Japan Oil, Gas and Metals National Corporation	27 janvier 2014	Japon	Océan Pacifique occidental	26 janvier 2029
2 Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	29 avril 2014	Chine	Océan Pacifique occidental	28 avril 2029
3 Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	10 mars 2015	–	Monts Magellan (océan Pacifique)	9 mars 2030
4 Companhia de Pesquisa de Recursos Minerais S.A.	9 novembre 2015	Brésil	Seuil du Rio Grande (océan Atlantique Sud)	–

## Annexe II

### État d'avancement des consultations sur la révision des contrats d'exploration déjà en vigueur au 25 juillet 2013

<i>Contractant</i>	<i>État d'avancement</i>
Gouvernement de la Fédération de Russie (sulfures)	En cours d'examen
Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins (sulfures)	Acceptée le 1 <sup>er</sup> juillet 2015
Tonga Offshore Mining Limited	Acceptée le 18 février 2014
Nauru Ocean Resources Inc.	Acceptée sous réserve d'une confirmation officielle
Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (nodules)	En cours d'examen
Global Sea Mineral Resources NV	Acceptée le 19 décembre 2013
Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins (nodules)	Acceptée le 1 <sup>er</sup> juillet 2015
Yuzhmoregeologiya	Acceptée le 17 juillet 2015
Gouvernement indien	Droits acquittés pour 2015
Gouvernement de la République de Corée	Acceptée le 17 juin 2014
Institut fédéral allemand des géosciences et des ressources naturelles	Acceptée le 21 mars 2014
Deep Ocean Resources Development Ltd.	Acceptée le 9 janvier 2014
Organisation mixte Interoceanmetal	Acceptée le 28 avril 2015
UK Seabed Resources Ltd.	Droits acquittés pour 2014 et 2015